



CERTIFICAT ADMINISTRATIF

Objet : Remboursement des frais de représentation du Maire année 2024.

Nature de la mission : Congrès des Maires 2024.

Lieu : PARIS (75).

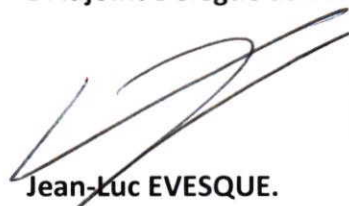
Période : du 18 au 21.11.2024.

Élu : M. Philippe RIBOT.

* Trajet SNCF Nîmes – Paris 18.11.24 (aller) :	49.00 €.
* Trajet RATP du 18 au 21.11.24 :	17.35 €.
* Repas des 18, 19 et 21.11.24 :	77.90 €.
* Nuitées du 18 au 20.11.24 :	634.38 €.
* Trajet SNCF Paris - Nîmes 21.11.24 (retour) :	103.00 €.
* Stationnement véhicule Gare de Nîmes du 18 au 21.11.2024 :	59.90 €.

Total à rembourser 941.53 €.

L'Adjoint Délégué aux Finances,


Jean-Luc EVESQUE.



Envoyé en préfecture le 16/04/2024

Reçu en préfecture le 16/04/2024

Publié le

ID : 030-213002942-20240408-24_04_26-DE



**DEPARTEMENT DU GARD
MAIRIE DE
SAINT-PRIVAT DES VIEUX**

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil municipal	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
29	28	21 présents dont 1 procuration

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS
21	0	0

Date de la convocation

26/03 & 02/04/2024

**DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
N°24/04/26**

L'an deux mille vingt-quatre, le huit avril à dix-huit heure trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Privat des Vieux, dûment convoqué par le Maire, Monsieur Philippe RIBOT, s'est réuni en séance publique, dans la salle du Conseil Municipal située dans les locaux des services techniques à Saint-Privat des Vieux, sous la présidence Monsieur Philippe RIBOT, Maire.

Présents : Mme ASARI Suzanne, M. BRAJON Thierry, M. CELESTE Lucas, Mme CHARLES Adeline, M. CORTESE Stéphane, M. EVESQUE Jean-Luc, M. FOISSE Alain, Mme GAGNAIRE Marie-Hélène, M. HELIE Cédric, Mme LANÇON Catherine, Mme LAPORTE Brigitte, M. MOURGUES Christian, Mme NICOT Yvette, Mme RAVAUD Corinne, M. RIBOT Philippe, M. RICCI Michel, M. ROUX Gervais, M. TONDUT Cyril, Mme TRAMUNT Christine, Mme VINCENT Marie-Paule

Absents excusés ayant donné procuration : M. DUHAMEL Michel (procuration donnée à Mme NICOT Yvette)

Absents excusés : Mme BELLIARD Christine, M. MARTIN Christopher

Absents : Mme PALLAS Sandy, Mme PERDIGAO Laure, Mme PEREZ Ludivine, M. TAUNAY Karl, M. TOURNAIRE Patrice

Secrétaire de séance : M. RICCI Michel

OBJET : Frais de représentation du Maire au titre de l'année 2024 sur présentation des justificatifs correspondants

Vu l'article L.2123-19 du Code Général des collectivités territoriales,

Considérant la possibilité donnée au Conseil Municipal d'accorder au Maire un montant forfaitaire annuel pour frais de représentation,

Considérant que cette délibération est nécessaire pour obtenir la totalité des remboursements de frais par l'organisateur du déplacement notamment lors du Salon des Maires de France,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et sur sa proposition,

À la vue de ces éléments, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

. DÉCIDE d'attribuer une indemnité annuelle pour frais de représentation à Monsieur le Maire d'un montant de 1 000 euros sous réserve de fournir les pièces justificatives,

. AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à la présente délibération.

Le secrétaire de séance :

Michel RICCI

Le Maire

Philippe RIBOT

La présente délibération, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Nîmes ou d'un recours gracieux auprès de la commune de Saint-Privat des Vieux étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée au tribunal administratif dans un délai de deux mois. Conformément aux termes de l'article R. 421-7 du Code de Justice Administrative, les personnes résidant outre-mer et à l'étranger disposent d'un délai supplémentaire de distance de respectivement un et deux mois pour saisir le Tribunal.

JUSTIFICATIF DE VOYAGE

Paris, le 25/11/2024

Bonjour Philippe RIBOT,

Vous voudrez bien trouver ci-dessous le justificatif de voyage concernant votre commande e-billet du 05/09/2024.

Nous attirons votre attention sur le fait que ce justificatif ne constitue en aucun cas un titre de transport.

Départ / Arrivée	Date / Heure	TGV INOUI 6048
NÎMES PONT-DU-GARD	18/11 à 13h17	1 ^{ère} CLASSE
PARIS GARE DE LYON	18/11 à 16h12	

Tarif AVANTAGE SENIOR - Billet échangeable (avec ajustement au tarif en vigueur) et remboursable sans frais jusqu'à J-7 . A partir de J-6 et jusqu'au départ: 19€ de frais sur TGV et 40% du prix (max 15€) sur Intercités. Dès 30 min avant départ, billet échangeable une seule fois et non remboursable ensuite. La carte Avantage N° e-billet : 620741703

Montant du voyage	49,00 EUR
Dossier voyage	ZQHEAF
Référence client	29090105938879753
N° FCE	-
Point de vente	-

SNCF vous remercie de votre confiance.

JUSTIFICATIF DE VOYAGE

Paris, le 25/11/2024

Bonjour Philippe RIBOT,

Vous voudrez bien trouver ci-dessous le justificatif de voyage concernant votre commande e-billet du 05/09/2024.

Nous attirons votre attention sur le fait que ce justificatif ne constitue en aucun cas un titre de transport.

Départ / Arrivée	Date / Heure	TGV INOUI 6279
PARIS GARE DE LYON	21/11 à 18h56	1 ^{ère} CLASSE
NÎMES PONT-DU-GARD	21/11 à 21h45	

Tarif AVANTAGE SENIOR - Billet échangeable (avec ajustement au tarif en vigueur) et remboursable sans frais jusqu'à J-7 . A partir de J-6 et jusqu'au départ: 19€ de frais sur TGV et 40% du prix (max 15€) sur Intercités. Dès 30 min avant départ, billet échangeable une seule fois et non remboursable ensuite. La carte Avantage N° e-billet : 797214863

Montant du voyage	103,00 EUR
Dossier voyage	ZQHEAF
Référence client	29090105938879753
N° FCE	-
Point de vente	-

SNCF vous remercie de votre confiance.

Reçu

Voyage Hotels.com : 72058129803125

Date de l'achat : 5 sept. 2024

Détails de la réservation

ibis Paris Gare de Lyon Ledru Rollin 12ème

41/43 Avenue Ledru Rollin, Paris, 75012 France

Arrivée : 18 nov. 2024

Départ : 21 nov. 2024

1 chambre x 3 nuits

Chambre Standard, 1 lit double

Réservation au nom de : Philippe ribot

Informations de paiement

Prix de la chambre

lun. 18 nov.	149,11 €
--------------	----------

mar. 19 nov.	180,66 €
--------------	----------

mer. 20 nov.	180,66 €
--------------	----------

Taxes et frais	51,05 €
----------------	---------

Taxe locale	31,20 €
-------------	--------------------

À payer à l'hébergement

Total	592,68 €
-------	---------------------

Montant payé	561,48 €
--------------	----------

(Visa 9007)

À payer sur place	31,20 €
-------------------	--------------------

ibis Paris Gare de Lyon Ledru Rollin 12ème (F)

41-43 Avenue Ledru Rollin 75012 PARIS FRANCE
Tél: +33(0) 1 53 02 30 30 - Fax: +33(0) 1 53 02 30 31
Réservation:

Votre facture vous sera envoyée par e-mail.

Adresse Client :

Adresse de Facturation :
Mr RIBOT PHILIPPE

Relevé

page 1/

Séjour de : Mr RIBOT PHILIPPE Du 18/11/2024 au 20/11/2024

Réf : 525214 - NQMLHMF - 245662 - HK (18/11/2024)

Date	Prestation	Ch	QTT	P.U HT	Remise %	Montant Remise HT	P.U HT Net	Tva	Total HT	Total TTC
8/11/2024	Taxe Additionnelle Régionale	707	2	0,24			0,24	D	0,48	0,48
8/11/2024	Taxe Régionale Additionnelle Mobilité	707	2	3,20			3,20	D	6,40	6,40
8/11/2024	Taxe de Séjour	707	2	1,60			1,60	D	3,20	3,20
8/11/2024	Taxe Départementale	707	2	0,16			0,16	D	0,32	0,32
8/11/2024	Carte Bancaire						0,00			-72,9
9/11/2024	Taxe Additionnelle Régionale	707	2	0,24			0,24	D	0,48	0,48
9/11/2024	Taxe Régionale Additionnelle Mobilité	707	2	3,20			3,20	D	6,40	6,40
9/11/2024	Petit Déjeuner. [18/11]	707	1	12,64			12,64	H	12,64	13,9
9/11/2024	Taxe de Séjour	707	2	1,60			1,60	D	3,20	3,20
9/11/2024	Taxe Départementale	707	2	0,16			0,16	D	0,32	0,32
0/11/2024	Taxe Additionnelle Régionale	707	2	0,24			0,24	D	0,48	0,48
0/11/2024	Taxe Régionale Additionnelle Mobilité	707	2	3,20			3,20	D	6,40	6,40
0/11/2024	Petit Déjeuner. [19/11]	707	1	12,64			12,64	H	12,64	13,9
0/11/2024	Taxe de Séjour	707	2	1,60			1,60	D	3,20	3,20
0/11/2024	Taxe Départementale	707	2	0,16			0,16	D	0,32	0,32
1/11/2024	Petit Déjeuner. [20/11]	707	1	12,64			12,64	H	12,64	13,9

Code	Taux	Base HT	Mt TVA
D	0,00%	31,20	0,00
H	10,00%	37,91	3,79
Total		69,11	3,79

Total TTC EURO 72,9
Total déjà versé EURO 72,9
Net à payer 0,0

Paiement comptant

Entreprise indépendante, membre d'un réseau de franchises
EDRU ROLLIN - SAS au capital de 753 000 €
Siège social : 41-43 Avenue Ledru Rollin 75012 PARIS
RCS : Paris B 391 829 595 - N° NAF : 5510Z
VA Intra-Communautaire : FR 20 391 829 595 - Siret : 391 829 595 00027

Prix nets : 0% d'escompte. Pour les clients professionnels : Toute somme impayée à la date indiquée est productive d'un intérêt de retard à un taux de 15% l'an, du dès le lendemain de la date d'échéance de la facture et appliqué au montant total TTC de la facture. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire s'élevant à 40 € par créance sera exigible dès le lendemain de la date d'échéance de la facture à laquelle s'ajoutera une indemnité complémentaire permettant de couvrir la totalité des frais engagés en cas de recouvrement contentieux.
T.V.A sur les dépôts, Taxe de séjour non soumise à la TVA - article 267-II-2 du C.G.I.

Classification Tourisme : 3***

Hôtel 3*

L'hôtel, en tant que responsable de traitement, traite les données personnelles que vous fournissez à l'occasion de votre séjour aux fins de gestion commerciale des réservations, de respect des obligations légales et, sur le fondement de l'intérêt légitime, aux fins d'activités marketing et d'amélioration de la qualité de vos séjours, y compris les enquêtes de satisfaction. Vous disposez à l'égard de l'hôtel, en tant que responsable de traitement, des droits d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de vos données personnelles, ainsi que des droits à la restriction du traitement et d'opposition au traitement, en écrivant à la direction de l'hôtel. Vous avez également le droit de déposer une réclamation auprès d'une autorité de contrôle. Pour plus d'informations sur le traitement des données personnelles au sein du groupe Accor, vous pouvez consulter la Charte de protection des données personnelles sur le site all.accor.com

Philippe RIBOT

De: Achat Navigo <ne-pas-repondre@achat-titres.iledefrance-mobilites.fr>
Envoyé: mercredi 13 novembre 2024 19:51
À: Philippe RIBOT
Objet: Application Bonjour RATP Votre justificatif d'achat / Purchase Receipt
Pièces jointes: logo_idfm_inline_bascule.png

Bonjour/Hello,

Vous avez effectué un achat le 13 novembre 2024 à 19h45 sur l'application Bonjour RATP.
Vous en trouverez le détail ci-dessous.
Cet email tient lieu de justificatif d'achat ; nous vous invitons donc à conserver ce document.

Please find below the detailed information related to your purchase on the 13 novembre 2024 à 19h45 on Bonjour RATP application.
This email is your purchase receipt, we kindly recommend keeping it.

Nous vous remercions de votre confiance/Thank you for your trust,

L'équipe Navigo Île-de-France Mobilités

Détail de votre achat effectué sur l'application Bonjour RATP

1 Carnet(s) Tickets t+

Chargement sur le téléphone Apple iPhone 14 Plus N° : 344676241

Prix TTC 17.35 euros dont 1.57 euros de TVA
Taux TVA 10 %

Acheté le 13 novembre 2024 à 19h45

Paiement par APPLE_PAY
N° de transaction : ACHIDFM0000000000000000000045826595
N° de commande: 1047320272

Purchase details on mobile application Bonjour RATP

1 Carnet(s) Tickets t+

Loaded on Mobile Apple iPhone 14 Plus N° : 344676241

Price 17.35 euros including 1.57 euros VAT
VAT rate 10 %

Purchased on 13 novembre 2024 à 19h45

Payment by APPLE_PAY
Transaction number : ACHIDFM0000000000000000000045826595
Order number: 1047320272

Pour utiliser un titre sur votre téléphone ou votre montre connectée :

*Avant de voyager et durant la totalité de vos trajets, assurez-vous que le NFC est bien activé dans les paramètres de votre téléphone.
Votre titre de transport doit être systématiquement validé lors de l'accès aux réseaux y compris lors des correspondances.*

Pour valider votre titre, présentez le dos de votre téléphone allumé ou votre montre connectée devant le valideur ou de l'appareil de contrôle en cas de contrôle.

Pour les forfaits Navigo Mois et Navigo Semaine, le contrôleur peut vous demander d'afficher votre photo enregistrée dans Ile de France Mobilités Connect.

Please ensure that NFC is enable in your phone's settings throughout your journey.

Your transport ticket must be validated at each entry point to the transport network and during transfer.

To validate your ticket, tap the back of your phone or the display of your Samsung watch to the contactless reader on the validator or at the gate, or on inspection device in case of inspection.

When travelling with a weekly or monthly Navigo pass, in case of inspection, you may be requested to display you ID photo registered in Île-de-France Mobilités Connect.

Merci de ne pas répondre à cet e-mail. Pour toute question [consultez la FAQ](#).
[Conditions Générales du service](#)

Un service

île de France
mobilités



AUX PETIT TONNEAUX
15 RUE DU FBG DU TEMPLE
75010 PARTS

#025338 18/11/2024 23.10
01 EMPLOYEE01 000000

NOTE

2X 13 50 *27.00

PLAT DU JOUR

S/TOTAL *27.00

TTC TOTAL *27.00

TVA 10% *2.45

H TAXI 1 *24.55

ESPICES *27.00

2 > 12,50 = 13,50 €

TEL 01 44 84 00 90

RCS 915 386 973 PARTS

MERC À BIENTÔT

Brasserie L'Europeen
SAS Brasserie L'Europeen
2 rue de Lyon 75012 Paris
SIRET 622 032 456 00023
TVA FR31622032456
NAF 5610A

Table : 122/1
No employe : 665
Mardi 19 NOVEMBRE 2024 22:22

Note Sans Detail
Depuis Facture : 121998

2 Repas 86, 50

L> 43,25€

	HT	TVA	TTC
Tva 10,00%:	46,32	4,63	50,95
Tva 20,00%:	29,63	5,93	35,55

Prix Nets
Service 15% compris sur le HT
Merci de votre visite.
A bientôt !
restaurant@l-europeen.com
www.l-europeen.com
Tel : 01.43.43.99.70

Chartier Grands Boulevards
SAS Ancien Restaurant Chartier
7 rue du Fbg Montmartre 75009 Paris
SIRET 542 047 972 00014
TVA FR38542047972
NAF 5613A

Table : 50/1
No employe : 361
Jeudi 21 NOVEMBRE 2024 15:15

Note Sans Detail
Depuis Facture : 434480

2 Repas 42,30

→ 21,15 €

	HT	TVA	TTC
Tva 10,00%:	38,45	3,85	42,30

Prix Nets
Service 12% inclus
Merci de votre visite.
A bientôt!

grandsboulevards@bouillon-chartier.com
www.bouillon-chartier.com
Tel : 01.47.70.86.29

Reçu

EFFIA NIMES PONT DU GARD

Connelle Nord

30129 - Manduel

04.66.58.42.27

Parking Toutes Durées

Sortie 203

Du: 18.11.24 12:26:00

Au: 21.11.24 22:22:06

Montant: 59,90 EUR

TVA: 20,00% 9,98 EUR

Merci de votre Visite